



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du mercredi 1^{er} février 2017 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AD/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 2 février 2017

Secrétariat général
ressources
documentaires

Séance publique du mercredi 1^{er} février 2017

Affaire suivie
par : Anne PRAT
04.37.85.00.18

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **premier février deux mille dix sept après convocation légale**,

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 32

Nombre de conseillers votants : 35

Nombre de conseillers absent : 0

Objet :
CR succinct du CM
du 1^{er} février 2017

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Perrot, Pruvost jusqu'à 21h00, Charvet, Monnet, Tétard, Nejjar, Desjames, Sève, Bérujon, Dupuy, Daas, Prot, Poizat, Diss, Pelluet, Burgensis, Atallah, Petitgand, Porcheret, Ravigneaux, Bouvier, Dandel, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Darne, Llubet, Desmet, Combier.

AFFICHAGE
du 10 février au
10 mars 2017
inclus

Excusés Pouvoirs :

Mesdames et messieurs : Pruvost donne pouvoir à Leclerc à partir de 21h00, De La Cruz donne pouvoir à Petitgand, Gauquelin donne pouvoir à Cachard, Ravat donne pouvoir à Darne.

Absent : 0

Secrétaire de séance : madame Ludivine Porcheret

Date de convocation : 20 janvier 2017

Date affichage compte rendu succinct : 8 février 2017

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **approuve le compte rendu du Conseil municipal du mercredi 16 novembre 2016**

- **prend acte des décisions prises en application de la délibération du Conseil municipal du 14 avril 2014**

2017/02/01 – Versement d’avances de subvention de fonctionnement au titre de l’exercice 2017

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’autoriser** le versement des avances telles que définies ci-dessus, pour un montant total de 497 400 €, sachant que les crédits seront inscrits au BP 2017 :

Imputation 6574-20 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Services communs (enseignement-formation)

Imputation 6574-30 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Services communs (culture)

Imputation 6574-311 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Expression musicale, lyrique et chorégraphique

Imputation 6574-40 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Services communs (sport)

Imputation 6574-64 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé - Crèches et garderies

Imputation 6574-90 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Interventions économiques

Imputation 6574-96 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Aides aux services publics

Imputation 6474-020 - Versement aux autres œuvres sociales - Administration générale de la collectivité

Imputation 6574-60 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé Services communs (Petite enfance)

Imputation 657362-520 - Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Etablissements et services rattachés CCAS – Interventions sociales

- **d’autoriser** Monsieur le Maire à signer les conventions de versement prévues par la loi du 12 avril 2000 pour toute subvention supérieure à 23 000 €.
- **de signer** toute pièce se rapportant à ce dossier.

2017/02/02 – Convention avec le Centre de Gestion – Médecine de contrôle

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’approuver** le conventionnement avec le Centre de gestion dans les domaines de compétences précitées et dans les conditions fixées par la convention correspondante annexée au rapport,

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention répondant aux missions définies et toutes pièces s'y rapportant,
- **d'imputer** les dépenses au chapitre 012 du budget communal.

2017/02/03 - Mise à disposition d'un agent à une association

Rapporteur : G. Charvet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** la convention de mise à disposition, à compter du 1^{er} février 2017, pour une période de trois ans, de Madame Annick MASSET, au grade de Educateur des A.P.S. principal 2^{ème} classe, au profit de l'A.U.V.R.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition,
- **d'imputer** les dépenses au chapitre 012 et les recettes au chapitre 70 du budget communal.

2017/02/04 - Entente intercommunale pour le Fort de Vancia

Rapporteur : X. Béruson

Le Conseil municipal, décide :

- **d'instituer** la conférence de l'Entente et d'approuver la Convention cadre d'Entente Intercommunale,
- **d'élire** trois des ses membres à bulletins secrets pour intégrer l'Entente.

Sont élus par un vote à bulletins secrets avec 27 voix :

- Monsieur Alexandre VINCENDET
- Monsieur Frédéric PERROT
- Monsieur Xavier BERUJON

[8 bulletins blancs]

2017/02/05 – Rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteur : B. Desmet

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **prend** acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2017.

2017/02/06 – Débat d’orientations budgétaires (cf. annexe)

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l’unanimité :

- **prend** acte de la tenue du débat d’orientation budgétaire dans le cadre de la préparation des budgets primitifs 2017.

2017/02/07 – SEM patrimoniale du Grand Lyon Métropole - Retrait de la ville de Rillieux-la-Pape

Rapporteur : F. Perrot

Le Conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- **d’approuver le retrait** de la commune de Rillieux-La-Pape dans l'actionnariat de la Société d’Économie Mixte (SEM) Patrimoniale du Grand Lyon Métropole , à hauteur de 0.55% du capital social, correspondant à un montant de 770 actions à un prix unitaire de 100 euros, soit un montant total de 77 000 euros qui feront l’objet d’une cession,
- **d’autoriser** Monsieur le maire à engager les opérations nécessaires et à signer toute pièce et document s’y rapportant,
- **de dire** que les recettes seront encaissées au budget communal.

2017/02/08 – Information sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable et de l'assainissement Rapport annuel 2015

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, à l’unanimité :

- **prend acte** des informations sur la qualité et le prix du service public de l’eau potable et de l’assainissement – Rapport annuel 2015.

2017/02/09 – Information sur la qualité et le prix du service public d’élimination des déchets Rapport annuel 2015

Rapporteur : G. Petitgand

Le Conseil municipal, à l’unanimité :

- **prend acte** des informations sur la qualité et le prix du service public d’élimination des déchets – Rapport annuel 2015.

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier,
- **de dire** que les crédits correspondants seront inscrits à l'autorisation de programme n°1094152 et imputés à l'article 2315 fonction 112 section d'investissement.

2017/02/13 - Extension du périmètre n°3 de vidéo protection et installation d'une caméra à la Gare de Crépieux – Demande de subvention à la Région

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de solliciter** auprès de la préfecture l'extension du périmètre n°3 Crépieux au niveau de la Gare de Crépieux et ses abords,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes correspondant à l'installation d'une caméra de vidéoprotection sur l'espace public au niveau du parking et de ses accès
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
- **de dire** que les crédits correspondants seront inscrits à l'autorisation de programme n°1094152 et imputés à l'article 2315 fonction 112 section d'investissement.

2017/02/14 - Mise en sécurité des bâtiments scolaires Brosses et Canellas

Rapporteur : J. Smati

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possibles pour la réalisation de ces travaux,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

2017/02/15 - Mise en place d'une permanence santé. Convention entre la Ville de Rillieux-la-Pape, le CCAS et l'Association Départementale d'Education pour la Santé (ADES) du Rhône

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de valider** le principe de mise en place d'une permanence santé sur le territoire de Rillieux-la-Pape ;
- **d'accepter** le versement d'une participation financière de 2 000 €, pour l'année 2017 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention tripartite (Ville/CCAS/ADES du Rhône) et toutes pièces et avenants relatifs à ce dossier ;

- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget communal.

2017/02/16 - Règlement de la Commission d'Admission en crèche

Rapporteur : C. Sève

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** l'amendement supprimant le critère d'ancienneté de 6 mois dans la commune
- **d'approuver** les nouveaux critères de priorités de la commission d'attribution des places en crèche,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le règlement de la commission d'admission en crèche.

2017/02/17 - Transformation de l'antenne de justice en Maison de justice

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** cette transformation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour participer à la mise en place ou au fonctionnement de la Maison de Justice.

2017/02/18 – Dispositif « Passeurs d'images ». Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter le Ministère de la culture, DRAC Rhône Alpes, une subvention de 1 000.00 €
- **de dire** que les recettes seront encaissées à la ligne suivante : article 74718 « participations autres » fonction 30 « culture vie sociale ».

2017/02/19 - Adhésion à l'association des archivistes français

Rapporteur : C. Tétard

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le principe d'adhésion à l'Association des archivistes français (AAF), les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2017,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette adhésion.

2017/02/20 - Création d'un plateau sportif comprenant une piste d'athlétisme et des terrains de basket

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le projet de création du plateau sportif athlétisme/basket selon le programme défini dans le rapport,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions d'un montant le plus élevé possible auprès des partenaires financeurs et d'encaisser les recettes correspondantes qui seront inscrites au budget communal 2017,
- **de dire** que les dépenses correspondantes seront à inscrire au budget primitif 2017 en section investissement.

2017/02/21 - Création d'une aire de fitness d'extérieur

Rapporteur : L. Porcheret

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le projet de création d'une aire de fitness de plein air,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des subventions d'un montant le plus élevé possible auprès des partenaires financeurs et d'encaisser les recettes correspondantes qui seront inscrites au budget communal,
- **de dire** que la dépense correspondante sera à inscrire au budget primitif 2017 – section investissement.

2017/02/22 - Ville Vie Vacances. Demande de subvention

Rapporteur : A. Daas

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** le maire à solliciter une subvention pour les projets répondant au dispositif « Ville Vie Vacances » portés par la ville et pour chaque période de vacances scolaires de l'année 2017,

- **de dire** que la recette sera inscrite au budget communal.

2017/02/23 - Dispositif Fonds d'initiative locale et Fonds associatif local

Rapporteur : R. Nejjar

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le tableau annexé au rapport faisant état des actions retenues sur l'année 2016 et d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces s'y rapportant et à solliciter toute subvention,

- **de préciser** que les dépenses sont imputées sur les crédits inscrits à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé » fonction 520 du BP 2016,

- **de dire** que les recettes seront inscrites au budget communal 2017.

La séance est levée à 21 h 20.

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.

(Tel : 04.37.85.00.18 / 04.37.85.00.27 / 04.37.85.00.00)